



Guide pour la Collecte de Données RSE

Préambule

Chez **Stockoss**, nous considérons que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un pilier fondamental pour assurer un développement durable, tant pour nos activités que pour l'ensemble de notre chaîne de valeur. Dans ce cadre, nous demandons à nos partenaires logistiques de collecter et de partager des données pertinentes relatives aux pratiques sociales, environnementales et éthiques de leurs opérations. Ces données nous permettront de suivre l'impact de nos activités, d'identifier les domaines à améliorer et d'assurer que nous respectons les engagements RSE que nous avons pris.

Ce guide a pour objectif de fournir une méthodologie claire et cohérente pour la collecte de ces données, en ligne avec les critères de **Stockoss**.

1. Objectifs de la Collecte de Données RSE

L'objectif de la collecte de données RSE est de permettre à **Stockoss** et à ses partenaires logistiques de :

- **Mesurer l'impact environnemental** des opérations logistiques.
- **Suivre les conditions sociales** et de travail des employés tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- **Assurer la transparence** dans les pratiques éthiques de nos partenaires logistiques.
- **Identifier des opportunités d'amélioration** pour la durabilité et le respect des droits humains.

Les données collectées nous permettront de mieux comprendre vos efforts RSE et d'intégrer ces informations dans nos processus d'audit et de reporting.

2. Domaines Clés pour la Collecte de Données

Nous demandons à nos partenaires logistiques de fournir des données dans les domaines suivants :

A. Impact Environnemental

- **Consommation d'énergie** : Quantité d'énergie utilisée (kWh) par mois ou par trimestre, par type d'énergie (électrique, fossile, renouvelable, etc.).
- **Émissions de CO2** : Estimation des émissions de gaz à effet de serre, en tonnes de CO2 équivalent, en lien avec les activités logistiques (transport, entreposage, etc.).
- **Gestion des déchets** : Quantité de déchets générés (en kg ou tonnes), type de déchets (recyclables, dangereux, organiques, etc.), et mesures prises pour leur gestion ou leur réduction.
- **Optimisation du transport** : Utilisation de véhicules économes en carburant, co-transportation ou autres pratiques visant à réduire l'empreinte carbone du transport de marchandises.
- **Utilisation de matériaux écologiques** : Mise en œuvre de pratiques pour réduire l'usage de matériaux non recyclables (emballages, palettes, etc.).

B. Conditions Sociales et de Travail

- **Rémunération** : Vérification que les employés reçoivent un salaire conforme au minimum légal ou au salaire de marché, avec une distinction entre les différentes catégories de travailleurs (conducteurs, manutentionnaires, etc.).
- **Heures de travail et congés** : Nombre d'heures de travail hebdomadaires, respect des congés légaux (vacances, jours fériés, etc.) et prise en compte de la santé des travailleurs (heures supplémentaires, pauses, etc.).
- **Conditions de sécurité et santé** : Nombre d'accidents du travail, mesures de sécurité en place pour les travailleurs (formation à la sécurité, équipements de protection individuelle, etc.).
- **Liberté d'association** : Indication sur le respect des droits des travailleurs à se syndiquer et à participer à des négociations collectives.
- **Formation et développement des compétences** : Nombre d'heures de formation offertes aux employés, notamment sur la sécurité,

l'environnement et les compétences techniques.

C. Gouvernance et Éthique

- **Transparence et responsabilité** : Indication des politiques en matière de lutte contre la corruption, d'anti-blanchiment d'argent, ainsi que des efforts pour garantir la transparence des opérations.
- **Respect des droits humains** : Actions mises en place pour garantir l'absence de discrimination, de travail forcé, et de travail des enfants dans toutes les opérations logistiques.
- **Mécanismes de plainte** : Description des mécanismes mis en place pour permettre aux employés ou aux partenaires de signaler des violations des droits humains ou des pratiques contraires à l'éthique, ainsi que la réponse à ces plaintes.

D. Engagement Communautaire

- **Initiatives locales** : Projets ou partenariats avec des communautés locales visant à améliorer les conditions de vie ou à favoriser des pratiques durables.
- **Soutien aux droits humains** : Participation à des actions ou programmes soutenant les droits humains et la dignité des travailleurs dans la région ou le secteur d'activité.

3. Méthodologie de Collecte et de Reporting

La collecte des données RSE se fera selon les lignes directrices suivantes :

- **Fréquence des données** : Les données doivent être collectées et partagées sur une base annuelle, selon ce qui est pertinent pour l'activité logistique.
- **Format des données** : Les données doivent être fournies sous forme numérique (tableaux, rapports, systèmes ERP) afin de faciliter leur analyse et leur intégration dans notre système de gestion RSE.
- **Indicateurs quantitatifs et qualitatifs** : Nous demandons des données quantifiables (tonnes, heures, pourcentages) ainsi que des informations qualitatives (mesures spécifiques, initiatives, etc.) qui permettent de donner du contexte à ces données.

- **Vérification des données** : Les données doivent être basées sur des sources fiables et vérifiables. Nous nous réservons le droit de procéder à des audits externes pour confirmer l'exactitude des informations fournies.
-

4. Exemples de Reporting RSE à Fournir

Voici quelques exemples de formats pour le reporting des données :

- **Tableau de bord des émissions de CO2** :
 - **Mois/Trimestre | Tonnes de CO2 émis | Actions de réduction | Réduction réalisée**
 - Exemple : 1er trimestre | 150 tonnes | Optimisation des itinéraires | -10%
 - **Tableau de suivi des heures de travail** :
 - **Employé | Heures travaillées | Heures supplémentaires | Congés pris | Accidents du travail**
 - Exemple : Employé 1 | 40 heures | 5 heures | 2 jours | 0 accidents
-

5. Importance de la Collecte de Données RSE

La collecte et le partage de données RSE sont essentiels pour renforcer la transparence et la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Cela permet non seulement à **Stockoss** de suivre ses propres engagements en matière de durabilité, mais aussi d'évaluer la performance sociale et environnementale de ses partenaires logistiques.

Nous vous encourageons à adopter une approche proactive dans la collecte et le partage de ces données, dans l'objectif de renforcer nos partenariats, d'améliorer nos performances communes et de contribuer au développement d'une économie plus durable et plus éthique.

Conclusion

La collecte de données RSE est un levier stratégique pour améliorer les performances sociales et environnementales de nos opérations. En fournissant des informations précises et transparentes, vous contribuez activement à la création d'une chaîne logistique plus responsable et respectueuse des principes de développement durable.

Nous vous remercions de votre coopération et engagement dans ce processus essentiel pour l'avenir.